

01.09.2014

Pas de « chaînes en or » pour notre Banque nationale

Le 30 novembre 2014, le souverain se prononcera sur l'initiative populaire « Sauvez l'or de la Suisse » (initiative sur l'or). Ses auteurs demandent que la Banque nationale détienne en permanence une part d'or de 20 % au moins dans son bilan. De plus, la BNS devrait stocker l'or en Suisse et il lui serait interdit de le vendre. Les initiants espèrent par ce moyen stabiliser le franc suisse et renforcer la position de la Banque nationale vis-à-vis de l'étranger. Mais, précisément, la combinaison d'une part minimale fixe et d'une interdiction de vente limiterait considérablement la capacité d'action de la BNS. La possibilité d'acheter et de vendre librement des actifs est en effet cruciale pour la conduite d'une politique monétaire indépendante, toute exigence restrictive mettant en danger à long terme la stabilité des prix et la prospérité économique de la Suisse. En cas d'acceptation de l'initiative, des mesures telle que la politique de cours plancher du franc par rapport à l'euro ne pourraient plus être engagées dans leur forme actuelle.